

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JUN 2026

DELIBERATION N° 12/26062026

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des Conseillers en exercice	<b>39</b>
Présents	<b>30</b>
Procurations	<b>08</b>
Votants	<b>38</b>
Abstention / Opposition	<b>08</b>

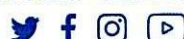
**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

L'an deux mille vingt-six, vendredi vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Parc du 20 Décembre à SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur JUHOOR Karim (Maire).

NOM – PRENOMS	QUALITE	PARTICIPATION
JUHOOR Karim	Maire	Présent
BALENCOURT Vanessa	1 <sup>er</sup> Adjoint	Absente – <b>Procuration à PATOUMA Jean Marie</b>
FOS Didier	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Athlétic Club Football Piton Saint-Leu et Interface HIP HOP (Affaire N° 07)
PALAS Lucette	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Absente – <b>Procuration à MAXWEL Eléna</b>
AUBERT Gabriel	4 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association LEU RUGBY CLUB (Affaire N° 07)
RAMIDGE BANE Georgette	5 <sup>ème</sup> Adjoint	Présente
LEBEAU Lionel	6 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent
HOAREAU Anne-Gaëlle	7 <sup>ème</sup> Adjoint	Présente
ESTEVE Christophe	8 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent
RIVIERE Océane	9 <sup>ème</sup> Adjoint	Présente
PATOUMA Jean Marie	10 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent – <b>Mandataire de BALENCOURT Vanessa</b>
MAXWEL Eléna	11 <sup>ème</sup> Adjoint	Présente – <b>Mandataire de PALAS Lucette</b> - Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Boules de Saint-Leu BSL et Komité Eli (Affaire N° 07)
VIDOT Marie Huguette	Conseiller	Absente – <b>Procuration à SILOTIA Augustin</b>
ARON Jean Paul	Conseiller	Présent
DANY Marie Juliane	Conseiller	Présente
BURON Brigitte	Conseiller	Présente – <b>Mandataire de ODDOZ Carla</b>
SILOTIA Augustin	Conseiller	Présent – <b>Mandataire de VIDOT Marie Huguette</b>
MAILLOT Jean François	Conseiller	Absent – <b>Procuration à FERARD Marie Noëlle</b>
ARMOUGOM Jean François	Conseiller	Présent
LEBON Patrice	Conseiller	Présent
FERARD Marie Noëlle	Conseiller	Présente – <b>Mandataire de MAILLOT Jean François</b>

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr)

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



DALLEAU Isabelle	Conseiller	Présente
THENOR Fernande	Conseiller	Présente
HONORINE Antonio	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Club Pétanque 46 (Affaire N° 07)
TRAJEAN Mathieu	Conseiller	Présent
ODDOZ Carla	Conseiller	Absente – <b>Procuration à BURON Brigitte</b>
NATIVEL Cédric	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Volley Ball Club Saint-Leu (Affaire N° 07)
BABYLON Nathalie	Conseiller	Présente
VINCELOT Manon	Conseiller	Présente
BRUNO Thomas	Conseiller	Présent
APAYA Jacqueline	Conseiller	Absente – <b>Procuration à CODARBOX Jacky</b>
TURPIN Marie Lyne	Conseiller	Absente
CARPY Jean Luc	Conseiller	Présent
CODARBOX Jacky	Conseiller	Présent – <b>Mandataire de APAYA Jacqueline</b>
COMARE Lilian	Conseiller	<b>Absent – Procuration à BLUKER Audrey</b>
ROBERT Thierry	Conseiller	Présent
EUPHRASIE Clément	Conseiller	Absent – <b>Procuration à MARDAYE Ananda</b>
MARDAYE Ananda	Conseiller	Présente – <b>Mandataire de EUPHRASIE Clément</b>
BLUKER Audrey	Conseiller	Présente – <b>Mandataire de COMARE Lilian</b>

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Madame MAXWEL Eléna (11<sup>ème</sup> Adjoint) a été désignée comme Secrétaire à l'unanimité des suffrages pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée et a procédé à l'appel pour vérifier le quorum.

**Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-huit heures et trois minutes.**

#### **DELIBERATION N° 12 / 26062026**

#### **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Direction Affaires Générales et Services Publics / Service des Assemblées*

#### **Le Maire expose :**

L'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le contenu du Règlement Intérieur a vocation à fixer les règles propres de fonctionnement interne dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et notamment celles régissant les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, de consultation des projets de contrats ou de marchés prévus à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ainsi que les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales.

Véritable législation interne du Conseil Municipal, il s'impose en premier lieu aux membres du Conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit, le non-respect de ces règles pouvant entraîner l'annulation de la délibération du Conseil Municipal.



**Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'ADOPTER** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal (joint en annexe) qui pourra s'appliquer dès la prochaine séance.

**Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.**

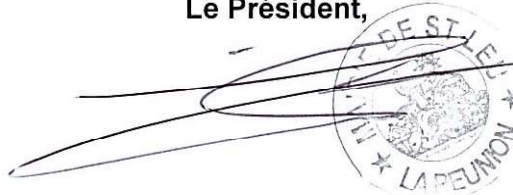
**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à la majorité,  
(8 abstentions : CARPY Jean Luc, CODARBOX Jacky, COMARE Lilian, MARDAYE Ananda  
et BLUKER Audrey et 3 procurations),**

- **ADOPTER** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal (joint en annexe) qui pourra s'appliquer dès la prochaine séance.

**Pour extrait certifié conforme,**

**Saint-Leu, le 01 JUIL. 2026**

**Le Président,**



**Karim JUHOOR**

